



MONTRÉAL
INTERNATIONAL

CRC - 014M
C.P. – P.L. 77
L'immigration
au Québec
VERSION RÉVISÉE

CONSULTATION SUR LE PROJET DE LOI 77 : LOI SUR L'IMMIGRATION AU QUÉBEC

MÉMOIRE DE MONTRÉAL INTERNATIONAL

9 FÉVRIER 2016



TABLE DES MATIÈRES

01

Synthèse des recommandations
p. 3

02

Mise en contexte et principe directeur
p. 7

03

Faciliter l'admission des travailleurs temporaires spécialisés pour répondre aux besoins urgents du marché du travail
p. 18

04

Accroître la rétention des travailleurs temporaires spécialisés et des étudiants internationaux afin d'augmenter le bassin de talents
p. 23

05

Faire des représentations auprès du gouvernement fédéral afin d'améliorer l'efficacité de la portion fédérale des demandes d'immigration
p. 30

06

Annexes
p. 32



**SYNTHÈSE DES
RECOMMANDATIONS**

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS (1/3)

Principe directeur : Faire en sorte que la réforme québécoise de l'immigration améliore la flexibilité, l'accessibilité et la rapidité des processus afin de répondre aux besoins des entreprises évoluant dans des secteurs à forte croissance

THÈME	RECOMMANDATIONS
1. Faciliter l'admission des travailleurs temporaires spécialisés pour répondre aux besoins urgents du marché du travail	A) Maintenir le processus simplifié pour les demandes de certificat d'acceptation du Québec (CAQ), exempter les candidats de ce programme de la déclaration d'intérêt et accélérer le traitement des dossiers pour donner une réponse commune avec Service Canada à l'intérieur de 10 jours ouvrables
	B) Inscrire les professeurs et chercheurs universitaires à la liste de professions bénéficiant du processus simplifié
	C) S'appuyer sur un éventail plus large et plus représentatif de statistiques pour la justification des salaires horaires dans l'étude des demandes de certificat d'acceptation du Québec (CAQ)
	D) Élargir la compétence du tribunal administratif du Québec en matière d'immigration en prévoyant un recours pour les demandeurs de séjour temporaire ayant été refusés

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS (2/3)

Principe directeur : Faire en sorte que la réforme québécoise de l'immigration améliore la flexibilité, l'accessibilité et la rapidité des processus afin de répondre aux besoins des entreprises évoluant dans des secteurs à forte croissance

THÈME	RECOMMANDATIONS
2. Accroître la rétention des travailleurs temporaires spécialisés et des étudiants internationaux afin d'augmenter le bassin de talents	A) Maintenir le programme de l'expérience québécoise (PEQ) en place et exempter les candidats de ce programme du système de déclaration d'intérêt
	B) Contrairement à ce qui se fait dans le reste du Canada, ne pas rendre obligatoire une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) ou une offre d'emploi validée pour sélectionner un travailleur temporaire qui est candidat à l'immigration permanente
	C) Arrimer le système de sélection des candidats à la résidence permanente à la liste du processus simplifié en valorisant les professions qui y sont inscrites
	D) Ramener le niveau de français exigé pour être admissible au programme de l'expérience québécoise (PEQ) au seuil en vigueur à la mise en place du programme, soit intermédiaire-débutant
	E) Permettre au propriétaire exploitant ou actionnaire minoritaire d'une entreprise de déposer une demande sous le programme de l'expérience québécoise (PEQ)

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS (3/3)

Principe directeur : Faire en sorte que la réforme québécoise de l'immigration améliore la flexibilité, l'accessibilité et la rapidité des processus afin de répondre aux besoins des entreprises évoluant dans des secteurs à forte croissance

THÈME	RECOMMANDATIONS
3. Faire des représentations auprès du gouvernement fédéral afin d'améliorer l'efficacité de la portion fédérale des demandes d'immigration	A) Accélérer le traitement des demandes d'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) (10 jours ouvrables) faites par l'entremise du processus simplifié (portion fédérale de la recommandation 1 A)
	B) Éliminer l'exigence du plan de transition dans le cadre d'une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) pour les professions de la liste du programme simplifié puisque ces professions sont en forte demande au Québec
	C) Dispenser les professions de niveau « B » de la classification nationale des professions (niveau technique) de la durée maximale cumulative de 4 ans de travail temporaire au Canada
	D) Raccourcir à 6 mois les délais de traitement des demandes de résidence permanente des candidats travailleurs temporaires spécialisés sélectionnés par le Québec

A photograph of a busy city street, likely in New York City, showing tall buildings, pedestrians, and a street lamp. A large purple semi-transparent graphic is overlaid on the left side of the image, containing the text. The text is in white, bold, uppercase letters. The background shows a mix of modern glass skyscrapers and older brick buildings. The sky is clear and blue. The street is filled with people walking, and there are some trees and a hill in the distance.

**MISE EN CONTEXTE
ET PRINCIPE DIRECTEUR**

MONTRÉAL INTERNATIONAL UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

- **82 municipalités** de la Communauté métropolitaine de Montréal
- **Conseil d'administration**
 - secteur privé
 - 3 paliers de gouvernement
- **60 employés**
- **Au cœur d'un réseau stratégique** (universités, grappes, corporations de développement économique, etc.)



Canada 

Québec 

Montréal 


Communauté métropolitaine
de Montréal

MONTRÉAL INTERNATIONAL NOTRE MISSION

- **Montréal International (MI) agit comme moteur économique du Grand Montréal pour attirer de la richesse en provenance de l'étranger, tout en accélérant la réussite de ses partenaires et de ses clients.**



LES TALENTS SONT AU CŒUR DES ACTIVITÉS DE MONTRÉAL INTERNATIONAL

Synergies IDE-Attraction de talents

Investissement direct étranger (IDE)	Organisation internationale (OI)	Attraction de talents
<p>Public cible : Entreprises étrangères</p> <ul style="list-style-type: none">• Lorsqu'une entreprise étrangère s'installe dans le Grand Montréal, souvent plusieurs employés de sa maison mère ou d'autres filiales à l'international déménagent dans la région.• La présence de talents est un des facteurs de localisation les plus importants pour l'attraction des IDE	<p>Public cible : Organisations internationales</p> <ul style="list-style-type: none">• La main-d'œuvre au sein des OI est hautement mobile et internationale. Lorsqu'une organisation internationale s'installe à Montréal, plusieurs employés déménagent dans la région.	<p>Public cible : Entreprises locales et étrangères</p> <ul style="list-style-type: none">• La présence de travailleurs spécialisés ayant l'expertise et l'expérience requises, favorise l'attraction d'IDE et la croissance économique.

MOBILITÉ INTERNATIONALE

La Direction de la mobilité internationale (DMI) de MI supporte les activités de prospection (IDE, OI et talents) en facilitant les procédures d'immigration pour les travailleurs temporaires spécialisés des entreprises étrangères dans le cadre des investissements directs étrangers, des organisations internationales et des entreprises étrangères et locales pour l'attraction de talents.

DE FAÇON GÉNÉRALE, 3 FACTEURS CLÉS SONT À LA BASE DE L'ATTRACTION D'ENTREPRISES ÉTRANGÈRES

LE TALENT



DISPONIBILITÉ ET QUALITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE
INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE
PRODUCTIVITÉ
....

LA STRUCTURE DE COÛTS



MAIN-D'ŒUVRE
FISCALITÉ DE BASE et INCITATIFS (CRÉDITS D'IMPÔT,
SUBVENTIONS, ETC.)
IMMOBILIER, ÉNERGIE
...

L'ACCÈS AUX MARCHÉS

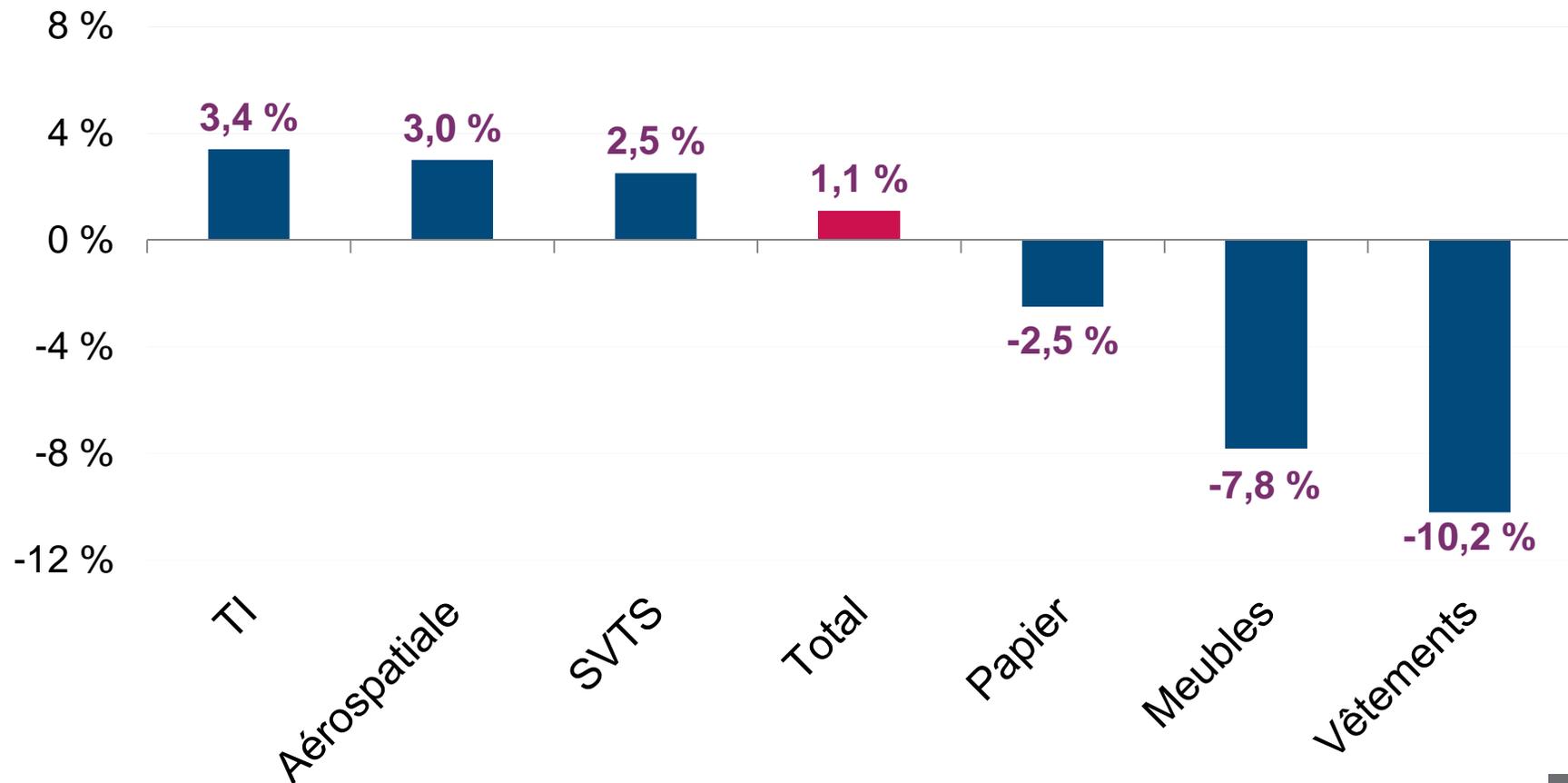


PRÉSENCE DE GRAPPES
ENTENTES DE LIBRE-ÉCHANGE
RÉGLEMENTATION
...

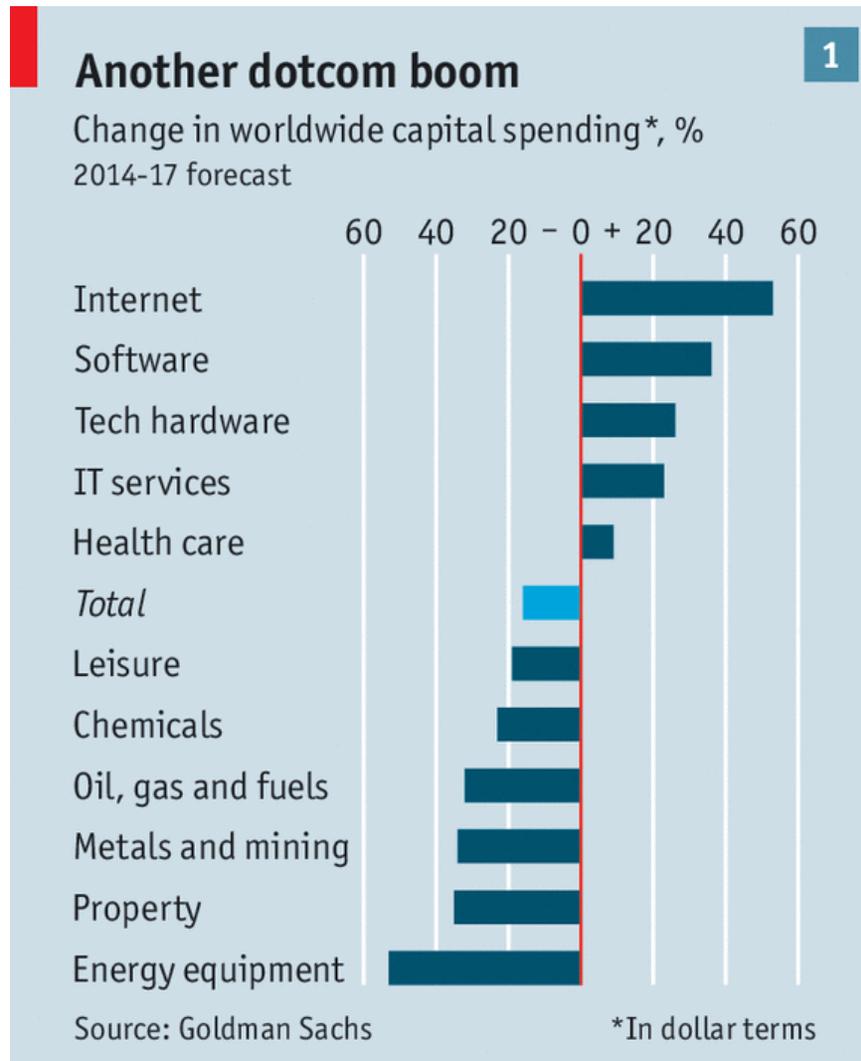
La disponibilité de talents est souvent le facteur d'attraction le plus important dans le cas des projets de haute technologie. Ceux-ci comptent pour les $\frac{3}{4}$ des investissements étrangers accompagnés par Montréal International.

UNE CROISSANCE DES EMPLOIS QUI REPOSE SUR DES SECTEURS DE HAUTE TECHNOLOGIE PERFORMANTS

Taux de croissance annuel moyen de l'emploi dans le Grand Montréal, sélection de secteurs, 2004-2014



LES INVESTISSEMENTS À VENIR DEVRAIENT SE CONCENTRER DANS LE VASTE DOMAINE DES TIC



Secteurs de croissance du Grand Montréal

Source : The Economist, édition du 2 au 8 janvier 2016

MAIS C'EST SURTOUT EN TIC QUE LES EMPLOYEURS PEINENT À COMBLER LEURS BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE LOCALEMENT

- Le talent créatif, innovant et spécialisé est la principale force d'attraction de notre métropole
- En revanche, près d'un employeur sur cinq au Québec affirme avoir des difficultés de recrutement. Ce qui freine le développement économique de la province.

Secteurs	Exemples de postes clés difficiles à combler
Jeux vidéo et effets visuels	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Gestionnaires de projets ✓ Programmeurs et développeurs en médias interactifs ✓ Designers graphiques ✓ Superviseurs d'effets visuels ✓ Concepteurs et développeurs Web
Développement de logiciels	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ingénieurs et concepteurs en logiciel
Services-conseils en TI	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Gestionnaires de projets ✓ Gestionnaires de systèmes informatiques ✓ Ingénieurs informaticiens ✓ Architectes de systèmes/réseaux
Services financiers	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Spécialistes des TI appliquées aux services financiers

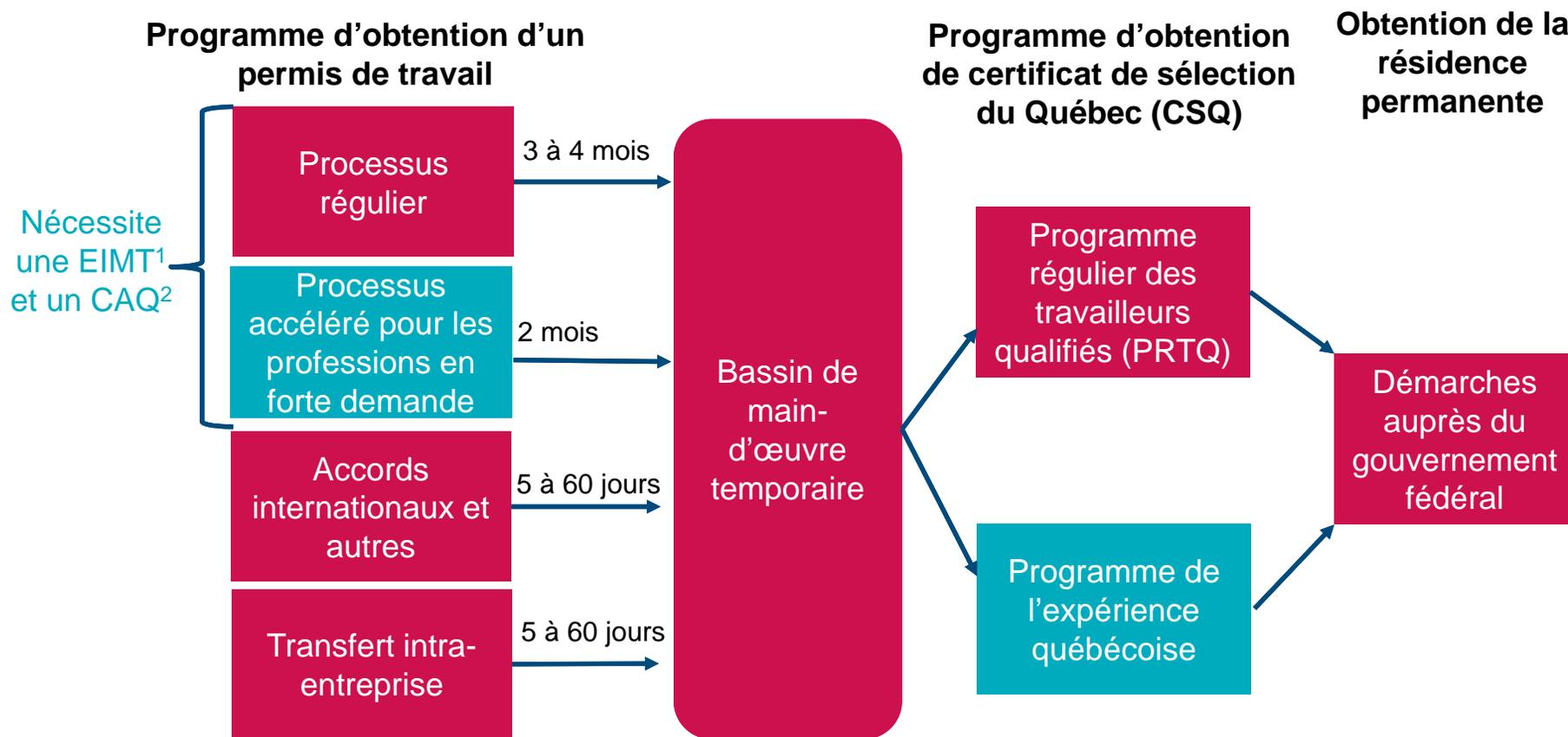
Une plus grande disponibilité de ces travailleurs temporaires spécialisés permettrait de générer davantage d'investissements et d'emplois.

PROJET DE LOI 77 : LA REFONTE QUÉBÉCOISE DE L'IMMIGRATION – POUR UN SYSTÈME FLEXIBLE, ACCESSIBLE ET RAPIDE

- Montréal International salue le projet de loi 77, Loi sur l'immigration au Québec. Avec celui-ci, le Québec se dote d'outils pour concurrencer les autres pays et territoires à la recherche des meilleurs talents.
- Le Grand Montréal étant bien ancré dans l'économie du savoir, son développement économique passe nécessairement par le développement de ses secteurs de haute technologie.
- La disponibilité de talents est souvent le facteur d'attraction le plus important dans le cas des projets de haute technologie. Ceux-ci comptent pour les $\frac{3}{4}$ des investissements étrangers accompagnés par MI.
- Or, les employeurs ont de plus en plus de difficultés à combler leurs besoins de main-d'œuvre localement.
- Une plus grande disponibilité de ces travailleurs spécialisés permettrait de générer davantage d'investissements et d'emplois.

Principe directeur : Faire en sorte que la réforme québécoise de l'immigration améliore la flexibilité, l'accessibilité et la rapidité des processus afin de répondre aux besoins des entreprises évoluant dans des secteurs à forte croissance

SCHÉMATISATION DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION DE L'OBTENTION DU PERMIS DE TRAVAIL JUSQU'À LA RÉSIDENCE PERMANENTE



Le processus accéléré pour les professions en forte demande et le programme de l'expérience québécoise sont les programmes les plus souvent utilisés par les travailleurs temporaires spécialisés accompagnés par Montréal International.

DESCRIPTION DES PROGRAMMES LES PLUS UTILISÉS PAR LES TRAVAILLEURS TEMPORAIRES SPÉCIALISÉS

		Avantages	Conditions
Permis de travail	Processus accéléré pour les professions en forte demande	Délais réduits, exemption de démontrer les efforts de recrutement infructueux sur le marché local, la demande d'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) traitée en priorité	La profession doit être inscrite à la liste des professions en forte demande (liste publiée chaque année au mois de février)
Résidence permanente	Programme de l'expérience québécoise	Délais réduits, peu de documents à fournir en appui de la demande	Occuper un emploi spécialisé au Québec depuis au moins 12 mois et avoir un niveau de français intermédiaire-avancé

Dans le contexte actuel de raréfaction des talents, il faut rendre ces deux précieux programmes encore plus performants.

A nighttime photograph of a city street corner. The scene is dominated by a large, modern building with a glass facade and a brick section. The building's windows are illuminated from within, and some have a white hexagonal outline. A street sign for 'Clark' is visible on the right. A street lamp with a glowing yellow light is also present. In the foreground, there are blurred light trails from a car and bicycles. A large, semi-transparent blue shape is overlaid on the left side of the image, containing white text.

**1. FACILITER
L'ADMISSION DES
TRAVAILLEURS
TEMPORAIRES
SPÉCIALISÉS POUR
RÉPONDRE AUX
BESOINS URGENTS DU
MARCHÉ DU TRAVAIL**

LE PROCESSUS SIMPLIFIÉ POUR LES DEMANDES DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION DU QUÉBEC (CAQ) EST UN OUTIL ESSENTIEL (1/2)

- Les entreprises évoluant dans les secteurs de haute technologie font souvent appel à des travailleurs temporaires spécialisés pour pallier à leurs besoins urgents de main-d'œuvre.
- Dans le reste du Canada, Emploi et Développement Social Canada a mis en place une procédure accélérée en 10 jours ouvrables pour le traitement des dossiers de professions en forte demande ou pour des postes les mieux rémunérés.
- La grande majorité des demandes de CAQ pour lesquelles Montréal International est impliqué sont faites par l'entremise du processus simplifié. Jusqu'à présent, ce programme s'est montré efficace et a permis de réduire les délais d'embauche des entreprises (2 mois). Montréal International considère, toutefois, qu'il est encore possible d'accélérer le traitement des demandes à l'image de ce qui est fait dans le reste du Canada.

Recommandation 1A : Maintenir le processus simplifié pour les demandes de certificat d'acceptation du Québec (CAQ), exempter les candidats de ce programme de la déclaration d'intérêt et accélérer le traitement des dossiers pour donner une réponse commune avec Service Canada à l'intérieur de 10 jours ouvrables

LE PROCESSUS SIMPLIFIÉ POUR LES DEMANDES DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION DU QUÉBEC (CAQ) EST UN OUTIL ESSENTIEL (2/2)

- Les universités contribuent grandement à la vitalité économique et à l'attractivité du Grand Montréal par leurs activités de recherche et de formation de la main-d'œuvre de la métropole.
- Inscrire les professeurs universitaires et chercheurs universitaires à la liste de professions bénéficiant du processus simplifié viendrait appuyer les secteurs de pointe du Grand Montréal.

Recommandation 1B : Inscrire les professeurs et chercheurs universitaires à la liste de professions bénéficiant du processus simplifié

LES SALAIRES D'ENTRÉE DE RÉFÉRENCE UTILISÉS POUR LES DEMANDES DE CAQ SONT SURÉVALUÉS

Salaires d'entrée pour une sélection de professions selon différentes études
Région de Montréal

Profession	Salaire de référence pour CAQ ¹	Salaire, site Internet d'Emploi-Québec (EQ) ²	Salaire du site Internet Travailler au Canada ³	Diff. entre référence CAQ et site Internet d'EQ	Diff. entre référence CAQ et trav. au Canada
Ingénieurs en aérospatiale	62 400 \$	43 992 \$	50 000 \$	+ 29,5 %	+ 19,9 %
Designers graphiques et illustrateurs	35 360 \$	28 600 \$	29 120 \$	+ 19,1 %	+ 17,6 %
Programmeurs et développeurs en médias interactifs	47 840 \$	39 936 \$	41 600 \$	+ 16,5 %	+ 13,0 %
Analystes et consultants en informatique	52 000 \$	44 803 \$	43 680 \$	+ 13,8 %	+ 16,0 %

Recommandation 1C : S'appuyer sur un éventail plus large et plus représentatif de statistiques pour la justification des salaires horaires dans l'étude des demandes de certificat d'acceptation du Québec (CAQ)

Sources 1: Emploi-Québec, Salaire par profession et par intervalle selon les quartiles au Québec, édition 2014;
2: Emploi-Québec, site IMT en ligne, <http://imt.emploi.quebec.gouv.qc.ca/>, consulté le 15 janvier 2016;
3: Gouvernement du Canada, site Guichet-Emplois, <http://www.guichetemplois.gc.ca/>, consulté le 15 janvier 2016.

Note 1: CAQ : certificat d'acceptation du Québec.

UN RECOURS POUR LES DEMANDEURS DE SÉJOUR TEMPORAIRE AYANT ÉTÉ REFUSÉS EST NÉCESSAIRE

- Montréal International salue aussi le désir, exprimé dans le projet de Loi, d'élargir la compétence du tribunal administratif du Québec en matière d'immigration en offrant notamment un recours aux ressortissants étrangers appartenant à la catégorie de l'immigration économique dont la demande de sélection à titre permanent a été refusée.
- Dans cette logique, Montréal International invite aussi le gouvernement à accorder un recours aux demandeurs de séjour temporaire refusés.

Recommandation 1D : Élargir la compétence du tribunal administratif du Québec en matière d'immigration en prévoyant un recours pour les demandeurs de séjour temporaire ayant été refusés



**2. ACCROÎTRE LA
RÉTENTION DES
TRAVAILLEURS
TEMPORAIRES
SPÉCIALISÉS ET DES
ÉTUDIANTS
INTERNATIONAUX AFIN
D'AUGMENTER LE
BASSIN DE TALENTS**

IL FAUT CONVERTIR LES IMMIGRANTS TEMPORAIRES EN RÉSIDENTS PERMANENTS AFIN D'AUGMENTER LE BASSIN DE TALENTS

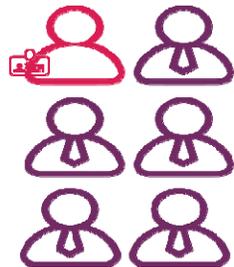
- Les travailleurs temporaires spécialisés et les étudiants étrangers sont des candidats idéaux à l'immigration permanente. Ils ont développé des repères et des réseaux et sont déjà en processus d'intégration.
- Or, une trop faible proportion d'entre eux demeurent au Québec selon une récente étude menée par Montréal International et le Conseil emploi métropole.



1/2 des étudiants étrangers aimeraient rester au Québec après leurs études.



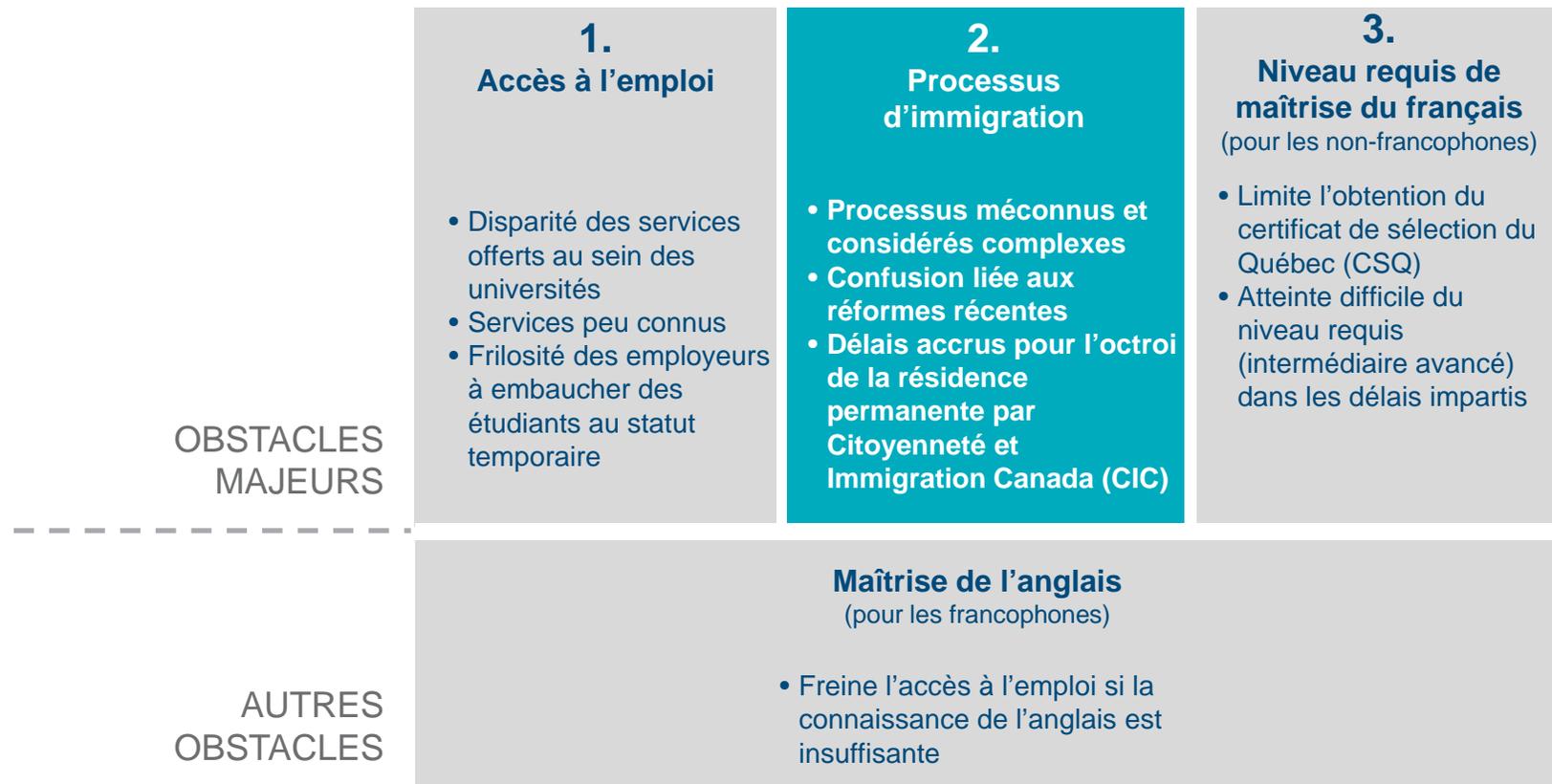
1/5 des étudiants étrangers admissibles et présents au Québec déposent une demande de certificat de sélection du Québec (CSQ) en vue d'obtenir la résidence permanente.



1/2 des travailleurs temporaires spécialisés aimeraient rester au Québec après la fin de leur permis de travail.

1/6 des travailleurs temporaires spécialisés présents au Québec déposent une demande de certificat de sélection du Québec (CSQ) en vue d'obtenir la résidence permanente.

TROIS GRANDS OBSTACLES FREINENT LA RÉTENTION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS ET DES TRAVAILLEURS TEMPORAIRES SPÉCIALISÉS



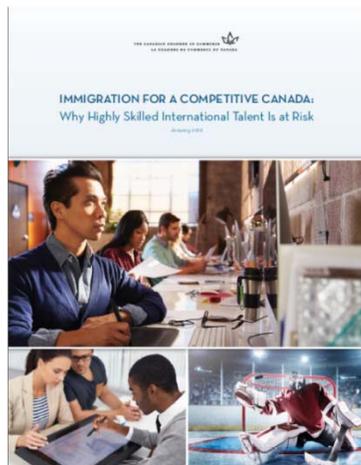
Source : MI et CEM, *Étude des facteurs associés à la rétention des immigrants temporaires dans le Grand Montréal*, 2015

IL FAUT MAINTENIR LE PROGRAMME EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE (PEQ)

- Le projet de loi 77, Loi sur l'immigration au Québec vise, notamment, à introduire un modèle, qui s'inspire de celui mis en place par le gouvernement fédéral dans le reste du Canada en janvier 2015, et qui est basé sur la déclaration d'intérêt d'un ressortissant étranger. Il permettrait de constituer une banque de candidatures et de choisir celles qui répondent le mieux aux besoins du Québec.
- Les signaux reçus sont à l'effet que le nouveau système canadien ne facilite pas la rétention des travailleurs temporaires spécialisés et des étudiants étrangers désirant demeurer de façon permanente au Canada.
- De par leur fort potentiel d'intégration, ces deux catégories d'immigrants potentiels nous apparaissent hautement stratégiques et nous croyons que le nouveau système québécois devra permettre d'accroître la rétention de ceux-ci.
- Depuis 2010, le PEQ permet aux travailleurs temporaires spécialisés et aux étudiants étrangers de bénéficier d'une démarche simplifiée et accélérée. Ce programme est utile et efficace et devrait être maintenu.

Recommandation 2A : Maintenir le programme de l'expérience québécoise (PEQ) en place et exempter les candidats de ce programme du système de déclaration d'intérêt

LES LACUNES DU SYSTÈME DE SÉLECTION CANADIEN NE DOIVENT PAS ÊTRE REPRODUITES AU QUÉBEC



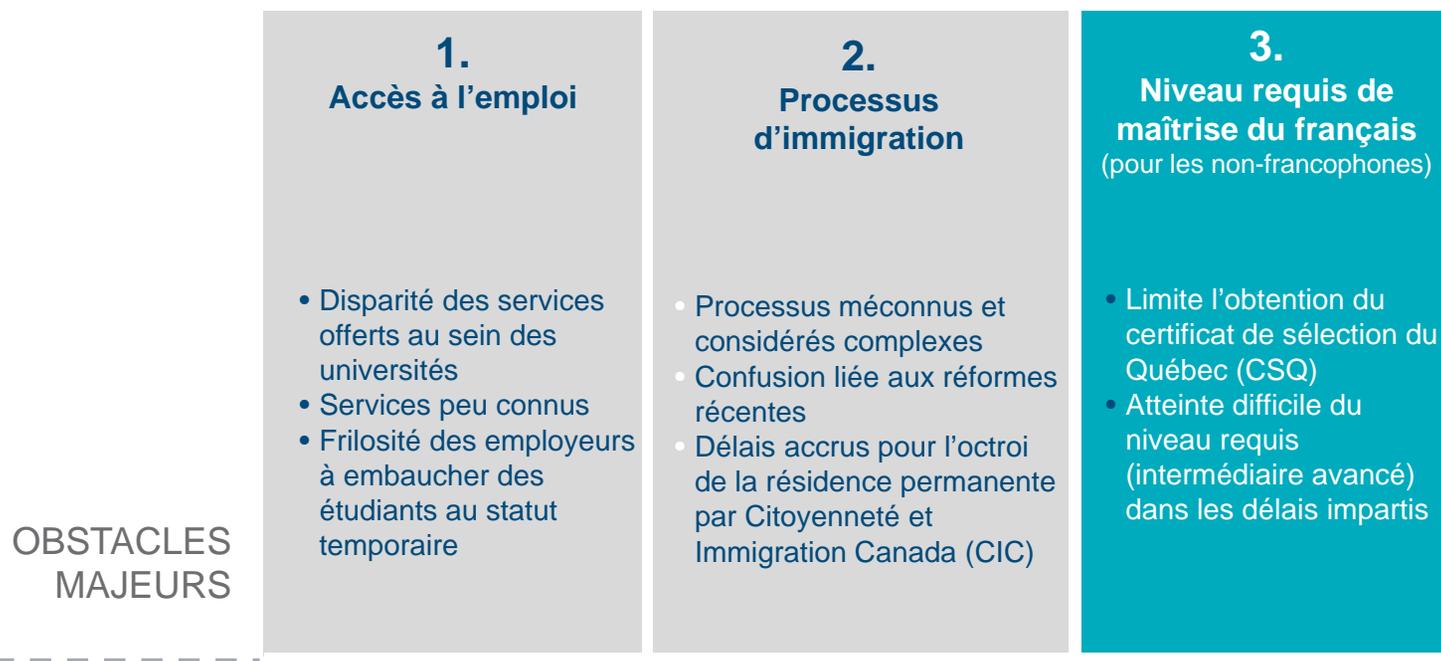
En janvier 2015, le gouvernement fédéral a implanté une réforme de son système de sélection des immigrants comparable à celle que le Québec veut mettre en place. La Chambre de commerce du Canada sonnait l'alarme en janvier 2016 en lançant l'étude qui présente les principales lacunes du système, dont :

- **L'obligation d'une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) pour valider une offre d'emploi** : Certaines catégories de travailleurs temporaires n'ont pas à obtenir d'EIMT pour recevoir leur permis de travail. Ces travailleurs sont donc désavantagés lorsqu'ils désirent obtenir leur résidence permanente.
- **Manque d'approche sectorielle** : Aucune disposition dans le nouveau système de sélection ne permet de privilégier les travailleurs appartenant à des secteurs en forte raréfaction de main-d'œuvre.

Recommandation 2B : Contrairement à ce qui se fait dans le reste du Canada, ne pas rendre obligatoire une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) ou une offre d'emploi validée pour sélectionner un travailleur temporaire qui est candidat à l'immigration permanente

Recommandation 2C : Arrimer le système de sélection des candidats à la résidence permanente à la liste du processus simplifié en valorisant les professions qui y sont inscrites

IL FAUT LIMITER LES OBSTACLES À LA RÉTENTION DES TRAVAILLEURS TEMPORAIRES ET ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX



Recommandation 2D : Ramener le niveau de français exigé pour être admissible au programme de l'expérience québécoise (PEQ) au seuil en vigueur à la mise en place du programme, soit intermédiaire-débutant

Source : MI et CEM, *Étude des facteurs associés à la rétention des immigrants temporaires dans le Grand Montréal*, 2015

IL FAUT PERMETTRE AU PROPRIÉTAIRE EXPLOITANT DE DÉPOSER UNE DEMANDE DE PEQ

- Le propriétaire exploitant ou un actionnaire minoritaire d'une entreprise est un salarié qui vient résider et travailler au Québec et qui investit une somme importante d'argent, pour créer ou acheter une entreprise.
- Il consacre 100 % de son temps professionnel à la gestion de son entreprise.
- Il est à l'avantage du Québec de faciliter le passage des propriétaires exploitants vers la résidence permanente.
- Le propriétaire exploitant, dans plusieurs cas, ne satisfait pas aux critères du programme des gens d'affaires. De plus, ce programme n'accepte qu'un nombre limité de candidats annuellement.

Recommandation 2E : Permettre au propriétaire exploitant ou actionnaire minoritaire d'une entreprise de déposer une demande sous le programme de l'expérience québécoise (PEQ)



**3. FAIRE DES
REPRÉSENTATIONS
AUPRÈS DU
GOUVERNEMENT
FÉDÉRAL AFIN
D'AMÉLIORER
L'EFFICACITÉ DE LA
PORTION FÉDÉRALE
DES DEMANDES
D'IMMIGRATION**

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DOIT TRAVAILLER AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AFIN DE RENDRE LA PORTION FÉDÉRALE DES DEMANDES D'IMMIGRATION PLUS EFFICACE

Recommandation 3 : Faire des représentations auprès du gouvernement fédéral afin d'améliorer l'efficacité de la portion fédérale des demandes d'immigration, notamment en mettant en place les points suivants :

À Service Canada

- **3A** : Accélérer le traitement des demandes d'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) (10 jours ouvrables) faites par l'entremise du processus simplifié (portion fédérale de la recommandation 1 A)
- **3B** : Éliminer l'exigence du plan de transition dans le cadre d'une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) pour les professions de la liste du programme simplifié puisque ces professions sont en forte demande au Québec

À Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

- **3C** : Dispenser les professions de niveau « B » de la classification nationale des professions (niveau technique) de la durée maximale cumulative de 4 ans de travail temporaire au Canada
- **3D** : Raccourcir à 6 mois les délais de traitement des demandes de résidence permanente des candidats travailleurs temporaires spécialisés sélectionnés par le Québec

An aerial photograph of a city skyline at sunset. The sky is a mix of orange, yellow, and light blue. In the foreground, a semi-transparent grey triangular overlay covers the left side of the image. The city features numerous skyscrapers, including a prominent one with a glass pyramid top. A body of water is visible in the middle ground, and mountains are in the distance. The word "ANNEXES" is written in white, bold, sans-serif font on the semi-transparent overlay.

ANNEXES

MONTRÉAL INTERNATIONAL TRAVAILLE SUR UN PROJET QUI AURA UN IMPACT SIGNIFICATIF SUR LA RÉTENTION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

	VOLET	LIVRABLES
1	Améliorer l'offre globale de services aux étudiants étrangers et assurer une meilleure coordination au sein du réseau d'enseignement supérieur	<ul style="list-style-type: none"> • 4 rencontres de travail • Guide des meilleures pratiques métropolitaines et sa mise en œuvre • Rapport d'évaluation de l'amélioration de l'offre de services • Stratégie Web
2	Faire la promotion de la résidence permanente auprès de 24 000 étudiants internationaux du Grand Montréal	<ul style="list-style-type: none"> • 8 000 étudiants rencontrés par an • Campagne de promotion Web • Volet « étudiants internationaux » du site dédié residencepermanente.ca
3	Réaliser deux études : une sur les meilleures pratiques internationales et l'autre sur le suivi des cohortes	<ul style="list-style-type: none"> • Étude sur les meilleures pratiques à l'international en matière de rétention des étudiants internationaux • Étude de suivi des cohortes

FAIRE PASSER DE 2 400, EN 2014, À 6 000, D'ICI 2018, LE NOMBRE DE DEMANDES DE CSQ DÉPOSÉES ANNUELLEMENT PAR DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

MONTRÉAL INTERNATIONAL SOUHAITE PÉRENNISER ET BONIFIER SES ACTIVITÉS D'ATTRACTION DE TALENTS POUR FACILITER LE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES

- MI accompagne des entreprises montréalaises dans des missions d'attraction de talents stratégiques depuis 2010.
- Étant donné les besoins de main-d'œuvre croissants des entreprises, MI souhaite pérenniser et bonifier ses activités d'attraction de talents.

	VOLETS	LIVRABLES
1	Promotion	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un portail Internet dédié : site métropolitain promotionnel et transactionnel contenant des argumentaires et des offres d'emplois • Poursuite de la stratégie de promotion actuelle : médias sociaux, publicités web, Réseau des ambassadeurs et salons internationaux
2	Soutien au recrutement international	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des missions de recrutement dans le cadre des Journées Québec • Évaluation de la pertinence des missions virtuelles • Développement de missions sectorielles
3	Soutien à l'accueil et à la rétention	<ul style="list-style-type: none"> • Guider les travailleurs dans leurs démarches menant à l'obtention des documents officiels, notamment le Certificat de sélection du Québec (CSQ)

MONTREAL INTERNATIONAL

